

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 42
Votes exprimés : 42
POUR : 42
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
16 septembre 2025
Date d'affichage :
16 septembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) – Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Gilles SACKPEY, absent excusé (pouvoir à Bruno CHARMET) – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL – Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Sandra PICART) – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Frédéric CARRE – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Florian FRAYER) – Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Claude CATRIN – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –

Absents excusés : Jacqueline DE DEMO –

Absents : Jean-Marie MAURICE – Philippe DESCHAUMES – Clément POINTEAU – Bertrand LEBLANC – Catherine VERNEAU – Guy GUENIFFEY –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE NOYERS
CESSION A TITRE GRATUIT DE MOBILIER**

Monsieur Stéphane BARDOUX, Vice-Président, rappelle que dans le cadre du Projet scientifique, culturel, éducatif et social (P.S.C.E.S.) de la médiathèque intercommunale de NOYERS, les grands axes politiques ont été définis ainsi que le plan d'actions du réseau qu'elle entend développer à l'échelle de son territoire.

La médiathèque intercommunale à Noyers renouvelant une partie de son mobilier professionnel, il propose que le mobilier non conservé et en très bon état (rayonnages, bacs albums jeunesse ou BD) puisse être cédé gracieusement aux autres établissements du réseau qui en feraient la demande (Guillon, Thizy, Massangis). Des souhaits en la matière ont été émis par les bénévoles ou salariés des différents établissements du réseau. Il demande au Conseil communautaire de délibérer, afin d'autoriser ces dons.

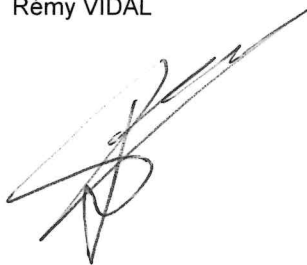
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE la cession à titre gratuit de mobilier de la médiathèque intercommunale de NOYERS aux établissements du réseau qui en font la demande.

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 25/09/2025

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com